

De la période d'essai aux indemnités de rupture : le contrat de travail dans la métallurgie

Découvrir ou approfondir les dispositions particulières de la convention collective de la métallurgie portant sur la vie du contrat de travail, de sa formation à sa rupture, et leur impact dans votre entreprise.

OBJECTIFS :

- 1/ Calculer l'ancienneté et la durée de période d'essai.
- 2/ En cas de suspension du contrat de travail, évaluer la durée du maintien de salaire par l'employeur.
- 3/ Attribuer les congés payés supplémentaires ou en cas d'arrêt maladie.
- 4/ Savoir calculer une indemnité de rupture du contrat de travail.

PUBLIC :

Dirigeants, responsables et collaborateurs des services RH.



Durée : 1 jour
(7 heures)



Tarif : Consulter notre calendrier

PRÉREQUIS :

Connaissances de base en droit du travail.

PROGRAMME :

intra-entreprise **inter-entreprise**

Introduction (0,25h) :

- Articulation entre la convention collective et les normes d'entreprise.

Formation du contrat de travail (1,5h) :

- Ancienneté,
- Période d'essai,
- > Cas pratiques.

Exécution du contrat de travail (0,5h) :

- Reclassement consécutif à une déclaration d'inaptitude,
- Mobilité géographique.

Suspension du contrat de travail (3h) :

- Absence pour maladie ou accident (maintien de salaire, articulation avec la prévoyance),
> Cas pratiques,
- Congés divers,
- Congés payés supplémentaires,
- Incidence de la maladie sur le droit à congés payés.

Rupture du contrat de travail (1,5h) :

- Appréciation de l'ancienneté,
- Démission,
- Départ en retraite,
- Licenciement et rupture conventionnelle (indemnité, préavis),
> Cas pratiques,
- Clause de non-concurrence.

Encadrement (0,25h) :

- Dispositions transitoires.

Méthode et moyens pédagogiques :

Présentation des principes juridiques et échanges autour de mises en situation pratiques, remise d'un support pédagogique.

Modalité d'évaluation et de sanction :

Le stagiaire sera évalué par le formateur selon sa participation active lors des temps d'échanges et au cours des cas pratiques. Une attestation sera délivrée à l'issue de la formation.

CONTACT ET INSCRIPTIONS :

 formation@sseti.fr •  03 87 74 33 65

sseti

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR